



Mairie de Leudeville

## DELIBERES DU CONSEIL DU 26 NOVEMBRE 2012

**Présents** : M DUPRE, M ORTIN SERRANO, M LESIEUR, Mme SCHARRE, M CALVET, M BLEUZEN, Mme BRUGNON, M DOUMAYROU, Mme LABBE, Mme PLANA, Mme PALMIERI, M RICHARD.

**Pouvoirs** : M DJOUDI à M DUPRE **Absent** : M DAMIENS

**Secrétaire de séance** : M LESIEUR

### 1. Délibération annulation droit de préemption

**Considérant** la délibération n° 332/11/01 du 03.01.2011 par laquelle le Conseil Municipal décidait d'exercer son droit de préemption sur la parcelle n° A 1030. située zone de la « Croix Boissée »

**Considérant** le Decret n° 2010-578 du 31 mai 2010 classant la RD 117, comme route à grande circulation.

**Considérant** que ce décret entraîne une non constructibilité de 75 m de profondeur par rapport à l'axe de la voirie.

**Considérant** que la parcelle A 1030 appartenant à M et Mme DOZIAS d'une contenance de 880 m<sup>2</sup> de fait est devenue inconstructible.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de lever son droit de préemption sur la parcelle A 1030.

La présente délibération est adoptée par 13 voix Pour

Pour transmission au contrôle de légalité.  
À Maître Cabart notaire de la SCP Duclos,  
A Maître Coric SCP Martin Coric

Pour copie conforme au registre des délibérations.

### 2. Délibération : virement de crédit budget assainissement

Considérant le déficit de l'article 6611 du budget assainissement il convient de procéder à une modification de crédit

6611 intérêts de la dette + 63.00 €  
70128 Autres taxes et redevances + 63.00 €

Le Conseil après en avoir délibéré adopte par 13 voix pour

Pour copie conforme au registre des délibérations.

**Fin de la séance 21 h 00**